

ennemi ? qui est
ennemi ? personne n'est
ennemi, just chill

NOUS AVONS PERDU
LAMENTABLEMENT
LES ÉLECTIONS DU CAS

MAIS RIEN NE
NOUS OBLIGE À
RESPECTER LE
VERDICT DES
URNES

ALORS
JE DIS,
CRÉONS...

Méga-lose
pages 4 et 5

LA CONFRÉRIE DES GROS LOSERS

ON S'ALLIE
TOUS ET ON
DÉGAGE LA
CST

PRONT
LA
CONFRÉRIE
OOOUPS
DES GROS LOSERS

ON A PAS
DE PROJET
ET ALORS
KESSKIVONFAIRE

GÉNIE

BRILLANT

ON
EST TROP
FORTS

**Poisson
pourri**
page 7

congrès le 16 juin - venez !

l'édito

Y'en aura pour tout le monde !

Le MEDEF proposait il y a quelques semaines la mise en place d'une période d'essai de trois ans avec la possibilité de rémunérer sous le SMIC. La rémunération des fonctionnaires est de moins en moins attractive, et le régime indemnitaire varie beaucoup selon les collectivités. En 2025, un agent de catégorie B démarre à 13 € au-dessus du SMIC et un agent de catégorie A à 200 € au-dessus du SMIC. On en est là pour les agent.es et les employeurs peinent à recruter. Les manques d'effectifs sont généralisés. La loi ne permet pas de rémunérer sous le SMIC, et lorsque l'inflation dépasse les 2 %, le SMIC est revalorisé automatiquement. Plutôt que de revaloriser toute les grilles indiciaires, l'Etat se contente de saupoudrer quelques centimes sur les échelons les plus bas. Cela provoque un tassement des grilles et les agent.es concerné.es voient leur avancement d'échelon limité à un ou deux points d'indice. Le dégel du point d'indice est une urgence nationale afin de conserver des services publics opérationnels.

A la MEL nous conservons un régime indemnitaire relativement correct par rapport à un poste équivalent en mairie. Néanmoins des combats restent à mener, beaucoup trop d'agents ont des rémunérations qui ne correspondent pas à leurs missions. Le RIFSEEP devrait permettre de tenir compte de la technicité et de l'ancienneté des agents, mais la classification est trop subjective et ne rentre pas suffisamment dans le cœur de nos métiers. La qualification n'est pas prise en compte. C'est la compétence attachée au poste qui compte aujourd'hui, c'est-à-dire, les besoins de l'employeur !

A cela s'ajoute le contexte économique, l'envolée des prix du pétrole nous impacte toutes et tous. Pourquoi le gouvernement ne baisse-t-il pas les taxes comme c'était le cas avec la TIPP flottante ou pourquoi ne bloque-t-il pas les prix ? Pourquoi les multinationales comme Total Energie dégagent des milliards de bénéfices au profit des actionnaires sur le dos des consommateurs ? Parce que c'est la loi du plus fort qui domine aujourd'hui ! Pour preuve : les attaques incessantes contre nos responsables syndicaux qui osent défendre les plus faibles. Par exemple, Sophie BINET a déclaré que «la CGT alerte depuis des mois sur la dangerosité des PFAS, un composant chimique qui est utilisé pour les poêles de TEFAL». Une déléguée CGT de Tefal a été sanctionnée en interne par le groupe pour avoir demandé des précisions sur ces composants et l'impact sur les salariés. Le groupe TEFAL attaque la Secrétaire générale de la CGT pour diffamation, dans le même temps le groupe TEFAL est assigné en justice par la commune de Rumilly où est implanté l'usine TEFAL. Chez nous, à la MEL, la CGT a remporté les élections du CAS avec 40 % des voix, encore merci aux votants ! Cependant, le 4 juin, une alliance des syndicats réformistes (Autonomes, FO, CFDT et FSU) a refusé de reconnaître la démocratie et le résultat des élections et a évincé la CGT de la présidence du CAS, un scandale !

La réorganisation des services a été proposée pour avis du CST le 28 mai, et la CGT MEL n'a rien lâché (lire p 4 et 5) comme toujours !

Le 16 juin nous organisons notre 20^e congrès au Stadium et invitons nos syndiqué.es à venir s'exprimer, toutes et tous ! Ensemble nous sommes une force qui peut faire évoluer notre quotidien professionnel !



Régis
Vandebossche

« **Rocky** : Comment sais-tu quand le câlin est terminé ?
Ryland Grace : C'est juste que tu le sens.
Rocky : Oh. Et tu le ressens maintenant ?
Ryland Grace : Non. »

Projet dernière chance

Appel à contributions

La guerre c'est mal - attendez, on a encore le droit de dire ça ?

Dans le **CGT**infos, oui !

Ce journal est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous !

Vincent Macé



l'agenda

> **16 juin**, 20^e Congrès CGT MEL, Stadium Lille Métropole, pour les militants CGT

> **17 juin** : Comité Social Territorial

Publication du Guide de survie des contractuel.les : la CGT MEL au rendez-vous !

La CGT MEL est fière de vous annoncer la publication du guide de survie des contractuel.les par la Fédération des Services Publics de la CGT (cf lien), auquel la CGT MEL a largement participé par l'investissement de ses élus au Collectif Précarité, qui a géré la rédaction de ce document incontournable et attendu.

Quoique farouche défenseuse du statut de la fonction publique, la CGT prend ainsi acte de la nécessité de défendre les agent.es contractuel.les au nom de la lutte contre la précarité, qui représentent aujourd'hui 26 % des agents et la majorité des embauches. A la MEL, les agent.es contractuel.les sont représenté.es et défendu.es par la CGT, seul syndicat à avoir présenté une liste : Olivier Asselin, Aurélie Pouillet, Quentin Declerck, et Floor Coche.

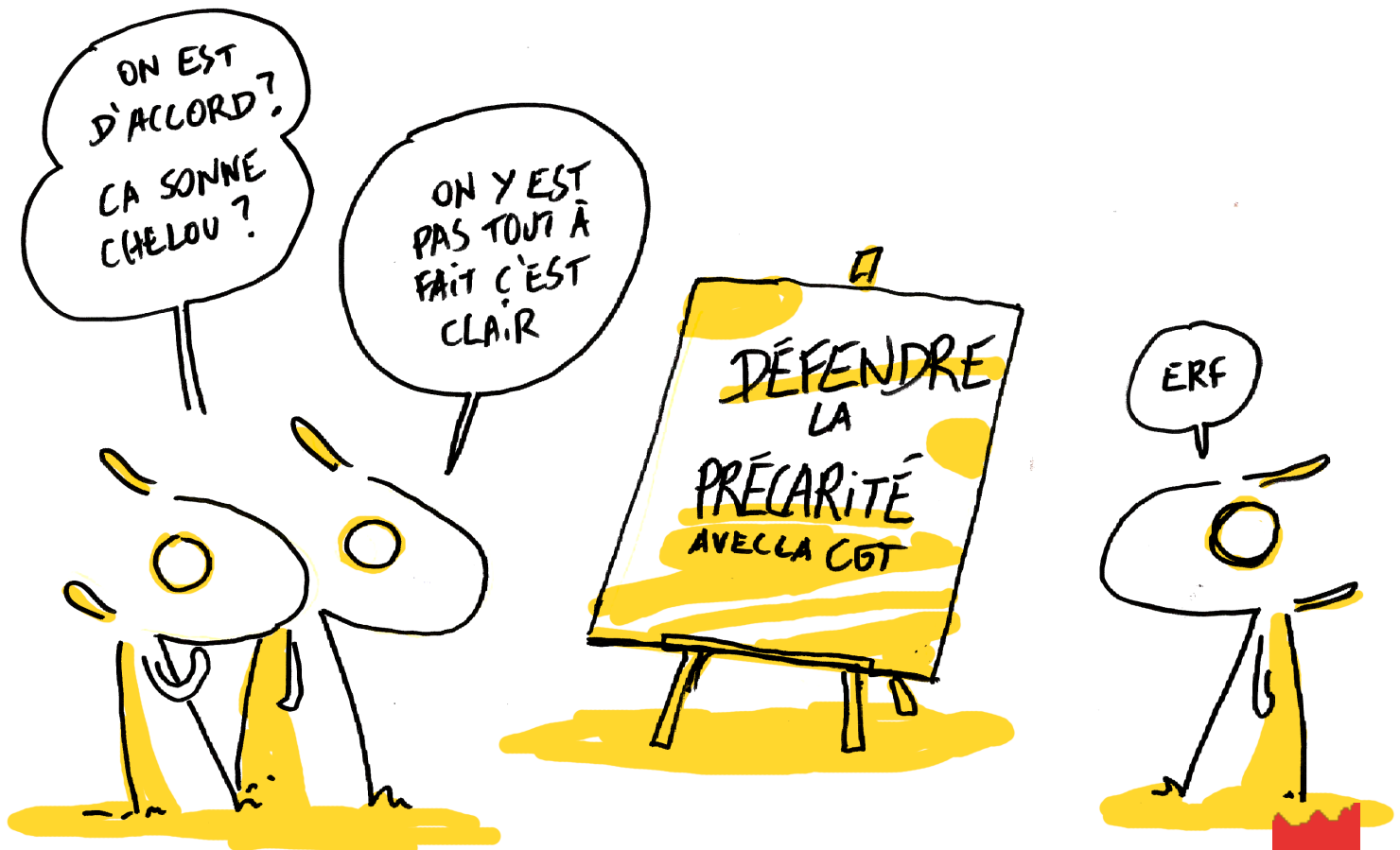
A ce titre, Olivier Asselin participe au Collectif Précarité de la Fédération des Services Publics de la CGT regroupant 6 camarades de plusieurs collectivités,



et dont la première mission a été la réalisation de ce guide. Un webinaire de présentation s'est déroulé le 09 juin pour présenter le document et appuyer concrètement nos camarades

pour la constitution de listes pour les élections professionnelles. Il devrait être mise en ligne prochainement. À ce titre, si vous êtes contractuel.le, intéressé par la défense de votre statut ou pour toute question sur votre situation, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants CGT ! Ensemble, on va plus loin !

Olaf



MÉGA RÉORGANISATION, la CGT vote Contre !

Le projet de MÉGA-RÉORGANISATION a été présenté au comité social territorial le jeudi 28 mai. La CGT a voté contre. FO a voté pour. Les autres se sont abstenus.

Dans son intervention générale sur la méthode, la CGT a dénoncé une réorganisation menée à marche forcée, sans véritable concertation avec les organisations syndicales et avec des documents transmis tardivement. Vos élus n'ont disposé que de 4 jours pour analyser le dossier présenté au CST, recueillir l'avis des collègues sur le sujet et se faire une opinion. Nous avons également regretté l'absence d'étude

et d'aggravation des risques psycho-organisationnels dans un contexte de sous-effectifs déjà largement constatés dans les services. Pour la CGT, il manque des recrutements et une revalorisation du régime indemnitaire. C'est un enjeu tout autant de justice sociale que d'attractivité pour notre établissement.

Sur le pôle « Métropole en mouvement », la CGT a demandé des clarifications concernant la gouvernance d'Extramobile et son articulation avec les directions des transports et de la mobilité. Nous avons insisté sur la nécessité de garantir une coordination claire et cohérente afin d'éviter les doublons et les conflits de compétences. **Concernant le pôle « Rayonnement**

situation de l'équipe « Création et gestion paysagère » intervenant au Stadium.

Nous avons demandé des clarifications sur son futur rattachement hiérarchique. Enfin, nous avons évoqué **les difficultés persistantes au sein de la direction « Culture et tourisme »** et demandé des éclaircissements sur le maintien du poste de direction adjointe. Le DGS a confirmé en séance le maintien de ce poste.

Sur le pôle « Métropole Turquoise », la CGT a rappelé les récents épisodes de chutes d'arbres survenus sur des aménagements pourtant récents, en soulignant qu'ils constituaient un signal concret des effets du dérèglement climatique. Nous avons considéré que le rapprochement des politiques



d'impact sérieuse et dénoncé un dialogue social de façade. La CGT a également critiqué un projet d'administration reposant sur une logique managériale inspirée du « new public management », visant à faire toujours plus avec moins de moyens. Nous avons alerté sur les risques d'intensification du travail, de perte de sens

de la métropole », nous avons particulièrement alerté sur la nouvelle direction « Sport et jeunesse ». Si le rapprochement entre ces politiques publiques peut s'entendre, la CGT a rappelé que la jeunesse ne pouvait être réduite au seul prisme du sport. Toujours sur ce pôle, la CGT est revenue sur la

environnementales allait globalement dans le bon sens, notamment pour les collègues en charge des déchets ou de l'eau et de l'assainissement. **Toutefois, nous avons alerté sur les risques de dysfonctionnement dans les arbitrages entre l'eau et la voirie si aucune organisation formalisée n'est mise en**

place alors que ces deux directions ne seront plus dans le même pôle.

La CGT est également revenue sur la création de la direction « Climat, agriculture et biodiversité ». Nous avons estimé que cette réorganisation ne répondait que partiellement aux conclusions de l'audit mené sur les espaces naturels métropolitains et qu'elle ne réglait pas les difficultés rencontrées par le service Agriculture, Biodiversité et Alimentation. Nous avons notamment rappelé la nécessité d'un portage fort de la biodiversité au sein de la MEL. Enfin, nous avons longuement alerté sur la future direction « Espaces et patrimoines naturels », issue du rapprochement entre la direction Nature Agriculture Environnement et le service Création et Gestion Paysagère. La CGT a rappelé que les tensions entre ces équipes duraient depuis plusieurs années et que

d'un service dédiée à la Biodiversité et l'engagement de rencontrer avant le 15 juillet les agents de la Direction Espaces Naturels pour clarifier les attendus vis-à-vis de cette Direction. Concernant le pôle « Accompagnement des politiques publiques », nous avons souligné que le retour de l'unité fonctionnelle de gestion administrative du patrimoine vers la direction du foncier apparaissait cohérent pour les agents concernés. Néanmoins, nous avons alerté sur le fort turnover et le malaise existant au sein de cette unité fonctionnelle et demandé la réalisation d'un diagnostic sur les conditions de travail. Enfin, la CGT a réaffirmé son attachement à une gestion publique en régie du service funéraire, désormais intégré à la direction des moyens généraux. Face aux rumeurs de privatisation, nous avons demandé des clarifications à l'administration et

projets et les projets transversaux. La CGT est également longuement intervenue sur la suppression des CPA et le repositionnement des agents au sein des secrétariats généraux. Nous avons dénoncé une décision prise unilatéralement par l'administration, sans réelle concertation avec les agents concernés. Les responsables d'unités fonctionnelles CPA ont été informés de leur future affectation sur d'autres postes alors même que les arbitrages doivent être rendus dans un comité d'affectation organisé au cours du mois de juin. La CGT a alerté sur les conséquences de cette méthode en matière de conditions de travail, de démotivation des équipes, de dégradation du climat social et d'inquiétudes liées notamment au maintien du régime indemnitaire et du RIFSEEP. Nous avons également regretté que



les dispositifs de médiation engagés n'avaient pas permis de rétablir un fonctionnement serein. Nous avons dénoncé une réorganisation tardive, insuffisamment préparée et surtout dépourvue de moyens humains et financiers supplémentaires. Pour la CGT, les difficultés rencontrées dans ces services trouvent principalement leur origine dans le manque de moyens accordés aux équipes. En séance, le DGS a annoncé un amendement à son projet initial au sein de ce pôle avec la création

rappelé que le funéraire ne pouvait relever d'une logique marchande. Enfin, le DGS a annoncé un amendement à sa proposition initiale avec le rattachement de la Direction Moyens Généraux au pôle partenaire et ressource plutôt qu'au pôle accompagnement des politiques publiques. Concernant la future direction Bâtiment : nous avons rapporté les inquiétudes des agents sur une possible fusion avec la DAMO et sur le maintien du périmètre de ses missions et notamment les grands

des collectifs de travail fonctionnant correctement soient ainsi fragilisés sans visibilité claire pour les agents concernés.

Vos élus CGT au CST
Martin, Audrey, Eric, Camille,
Vincent, Julie et Fred

des sujets qui Faches hahaha

Fier.es d'être Pride

En avril dernier, au lendemain des élections municipales qui avaient portées Brice Lauret « divers droites extrêmes », maire de Faches-Thumesnil, l'une de ses premières décisions a été d'interdire la manif des fiertés LGBTQIA+ pourtant installée dans le paysage. Il y a des symboles fort à Perpignan, Béziers, ou Faches, de vouloir revendiquer de gouverner en ostracisant, en stigmatisant, en discriminant. Pas étonnant après une campagne électorale où les candidat-es des deux autres listes en tête ont subi des pressions. Un meeting avait même été attaqué par un groupuscule violent cagoulé. Il

y a vraiment des sujets qui Faches ! Pourtant, l'engagement unitaire de la société civile, derrière des collectifs, partis progressistes ou syndicat comme la CGT, avait permis de braver cette interdiction. L'union fait la force face à la bêtise et à la haine de l'autre, et la manif avait eu lieu quand même ! Samedi 30 mai, à nouveau, votre CGT MEL tout terrain participait au sein de nos Unions locale et départementale à la Pride de Lille. Alors que vient de débiter le 54^e Congrès de notre Confédération à Tours et que le 16 juin se tiendra le 20^e Congrès de votre CGT MEL, nous

tenons à rappeler l'une des valeurs qui est notre ADN depuis 1895 : la lutte contre toutes les discriminations est une des pierres angulaires de nos combats partout où nous sommes organisés ! Nous invitons toutes et tous les collègues qui se reconnaissent dans ces principes à nous rejoindre et participer aux débats et actions notamment au sein de « la collective », mise en place au sein de notre Union locale CGT. Fier-es de nos luttes ! fiers de notre CGT !

Fred Parisot



Astreintes. On avance... un peu !

Lors d'une rencontre avec l'administration le 19 mai, nous avons appris qu'une délibération portant sur la refonte générale des astreintes serait présentée en octobre. En revanche, elle ne prendra pas en compte les règlements des astreintes... qui seront eux traités ultérieurement.

6

Teasing. Réforme du grade d'attaché... du mieux... mais encore du boulot.

Dans le cadre de la transposition de la réforme du corps des attachés de l'État au grade d'attaché territorial, une réunion doit se tenir le 10 juin à la DGAFP. Ce qui est dans les tuyaux notamment ? la suppression des conditions fonctionnelles pour l'accès au grade d'attaché hors classe. On reviendrait à un système de promotion basé sur la valeur professionnelle et l'expérience

acquise... Une avancée significative certes, mais qui ne doit pas faire oublier que c'est l'ensemble des grilles qu'il faut revoir et notamment le début de carrière. Quand un attaché territorial démarre en moyenne à une rémunération de 33 euros au-dessus du SMIC, il y a urgence ! Notre revendication d'un recrutement sur concours à bac +5 pour la filière administrative reste aussi toujours d'actualité.

Fred Parisot

Mauvais goût

La CGT MEL a pris la parole pour une déclaration à l'entrée du Comité social territorial du 28 mai. En effet, plusieurs d'entre vous ont été la cible d'une initiative de très mauvais goût.

« Piéger les agents en pleine réorganisation : la « sensibilisation » de trop ! »
Alors que notre collectivité traverse une méga-réorganisation d'une ampleur inédite, le quotidien des agents est rythmé par l'inquiétude, le manque de visibilité et l'attente légitime, pour un certain nombre de collègues, d'une affectation. C'est dans ce climat d'extrême tension que la cybersécurité a choisi de lancer sa dernière campagne de sensibilisation au phishing. L'objet du mail piège ? « Interpeller l'agent par son nom et prénom en invoquant sa future affectation ». Pour la CGT, la ligne rouge a été franchie. Utiliser l'angoisse des personnels et leur détresse face à l'incertitude de leur avenir

professionnel pour faire du « chiffre » sur un test de cybersécurité est une méthode odieuse et inacceptable.

Le cynisme au service de la sécurité informatique ?

La sensibilisation aux risques numériques est nécessaire, mais elle ne doit jamais se faire au détriment de la santé mentale des agents. Jouer avec les nerfs des collègues pour tester leur vigilance relève d'un cynisme managérial déconnecté des réalités du terrain. Ce n'est plus de la pédagogie, c'est de la cruauté gratuite, car cela a généré :

- > De **fausses joies** immédiatement douchées ;
- > Des **pics de stress inutiles** pour des agents déjà à bout de souffle ;
- > Une **rupture de confiance** profonde envers la direction.

La CGT a exigé des excuses et du respect. La sécurité informatique a bon dos : elle ne justifie pas le mépris des risques psychosociaux (RPS). Les agents ne sont

pas des cobayes sur lesquels on teste des pièges émotionnels en période de crise. La CGT a interpellé immédiatement la direction générale pour dénoncer cette démarche scandaleuse. Nous avons exigé :

1. L'arrêt immédiat de ce type de scénarios de phishing basés sur la situation personnelle ou l'avenir des agents.
2. Des excuses publiques de la direction auprès de l'ensemble des personnels touchés par cette campagne de mauvais goût.
3. Le respect dû aux agents : notre avenir professionnel n'est pas un appât pour des simulations informatiques ! Notons que le DGS était lui-même choqué par cette initiative et a immédiatement présenté ses excuses en séance, tout en affirmant qu'il était immédiatement intervenu pour faire cesser ce test de mauvais goût et nous informer qu'il n'en resterait pas là.

Fred Parisot



Hold-up démocratique au CAS

Avec 40 % des suffrages exprimés et 9 élus sur 21, la CGT est arrivée largement en tête des élections du Comité d'Action Sociale.

Pourtant, lors du conseil d'administration d'installation du 3 juin, une alliance conclue entre quatre organisations syndicales réformistes (Autonomes, FO, FSU et CFDT) a permis l'élection à la présidence d'une candidate issue d'une liste n'ayant recueilli que 23 % des voix. Le déroulement de l'élection est à lui seul révélateur : il aura fallu passer deux fois au vote et une suspension de séance pour permettre à la candidate de cette alliance d'être élue. Cette séquence interroge déjà

sur la solidité de cette nouvelle majorité : si elle peine à se mettre d'accord pour élire sa présidente, que faut-il attendre lorsqu'il faudra faire face aux difficultés et aux arbitrages du mandat ? Mais au-delà du résultat, c'est surtout la contradiction politique qui mérite d'être soulignée dans cette tambouille : pendant les échanges, les représentants des listes composant cette nouvelle majorité ont unanimement salué le travail accompli par la CGT durant le mandat écoulé. Ils ont reconnu les avancées obtenues pour les agents, la qualité du travail mené avec les équipes administratives et l'investissement de Julie, la

Autrement dit : on refuse à la CGT la responsabilité de conduire le CAS, mais on souhaiterait qu'elle continue à mettre son expérience et son investissement au service d'un exécutif construit contre elle ! Sans évolution de la situation la CGT ne participera pas au bureau du CAS, l'instance exécutive chargée de mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration. Ce n'est pas un retrait de nos responsabilités mais la conséquence directe de l'éviction organisée de la liste majoritaire.

Les 9 élus CGT continueront à siéger au Conseil d'Administration, à défendre les intérêts des agents et à porter la voix des 40 % d'électeurs qui leur ont accordé leur confiance. Le temps des promesses est terminé. Le temps des responsabilités commence.

vos élus CGT au CAS

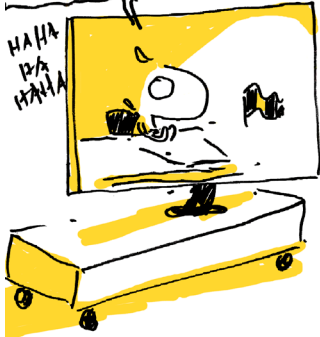
Juillet 2024
the origin story

POUR BIEN VOUS MONTRER QUE JE N'AI RIEN À CARRER DE VOS VOTES

JE NE VAIS PAS NOMMER UN 1^{ER} MINISTRE ISSU DE LA FORMATION VICTORIEUSE

MAIS LITTÉRALEMENT N'IMPORTE QUI D'AUTRE

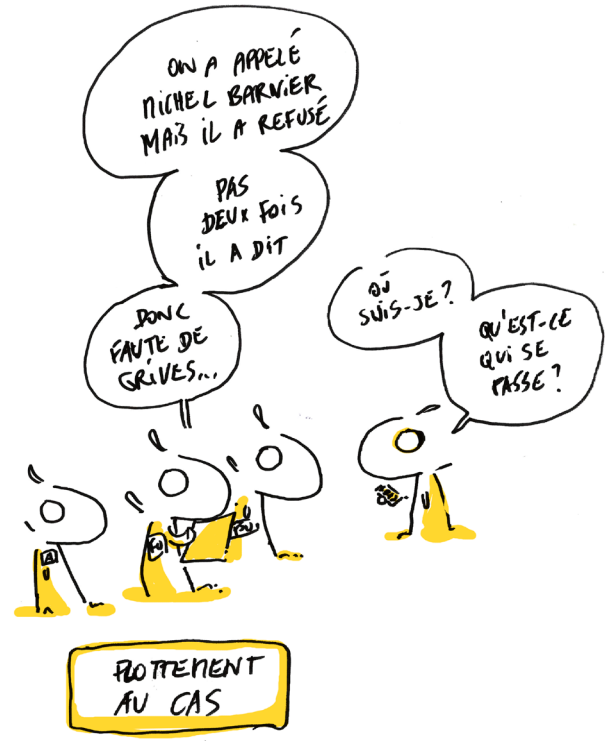
MÊME BARNIER SI JE VEUX



HABA HA HABA



présidente sortante. Pour autant, ils ont choisi de voter contre la candidature portée par la liste arrivée largement en tête du scrutin. Plusieurs ont d'ailleurs assumé qu'il s'agissait avant tout d'un choix syndical. Les choses sont donc claires : ce n'est ni le bilan, ni le travail réalisé, ni l'intérêt des agents qui ont motivé cette décision. Ce qui a prévalu, c'est la volonté de faire barrage à la CGT ! Le comble de l'hypocrisie est intervenu quelques minutes plus tard lorsque la nouvelle présidente a proposé à la présidente sortante le poste de première vice-présidente.



La CGT sur les réseaux, toutes les actualités tous les jours !
Facebook : <https://www.facebook.com/cgtmel>
Instagram : https://www.instagram.com/cgt_mel/
LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/cgt-mel-504634202/>
Site web : <https://www.cgt-mel.fr> (ou vous flashez les QR codes à côté)

